

LES ÉCHOS

de La Balme

BULLETIN MUNICIPAL D'ARGENTINE

N° 80

Juin
2022

Dossier P.10
Eclairage public

FINANCE

Le budget 2022 p.4

MUSÉE

La naissance du Félicien p.18

Le mot **DU MAIRE**



Mes chers Concitoyennes et Concitoyens

Vous trouverez dans ce bulletin, après nos deux années de mandat, la liste d'une partie des travaux que nous avons annoncés dans notre profession de foi et qui seront concrétisés cette année.

Un audit sur l'éclairage public nous a alertés sur la nécessité de mettre en conformité l'installation existante. Ces travaux n'ayant pas été prévus dans notre programme vont nécessiter un financement de 250 000 €. Une renégociation des emprunts existants et une gestion rigoureuse du quotidien suffira pour financer les remboursements de ce nouvel emprunt.

Pour faire suite à la dure réalité de la guerre en Ukraine, nous sommes intervenus pour scolariser dans notre école trois enfants immigrés. Au courant du mois de juin, leurs deux mamans seront logées dans deux appartements mis à disposition par l'OPAC dans notre commune.

Nous tenons à vous remercier pour le très bel élan de solidarité dont vous avez fait preuve pour les dons en faveur de l'Ukraine.

Nous travaillons sur d'autres dossiers dont vous trouverez la liste dans l'article sur les travaux. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur avancement.

Avec mes cordiales salutations



LES FINANCES

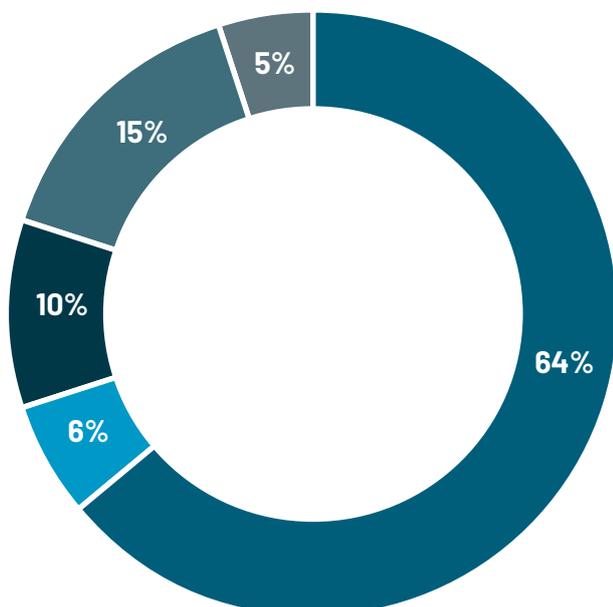
de notre commune

« Le budget communal traduit les actions menées par la municipalité. Notre objectif est le maintien de la qualité des services de proximité et la mise en œuvre d'un programme d'investissement en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie et de la conservation de notre patrimoine. »

L'année 2021 est terminée et nous pouvons vous donner le résultat de la gestion de la commune sur cette année écoulée, c'est le Compte Administratif.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

	Administration générale	Services de la mairie, intérêts de la dette, amortissement, autofinancement	392 000 €
	Aménagement et services urbains, environnement	Services techniques, éclairage public, entretien, voirie, espaces verts	191 000 €
	Enseignement	Fonctionnement de l'école, restauration, garderie	158 000 €
	Culture	Bibliothèque, cinéma, musée	12 000 €
	Animation, loisirs	Animation diverses	5 300 €
Total			758 300 €



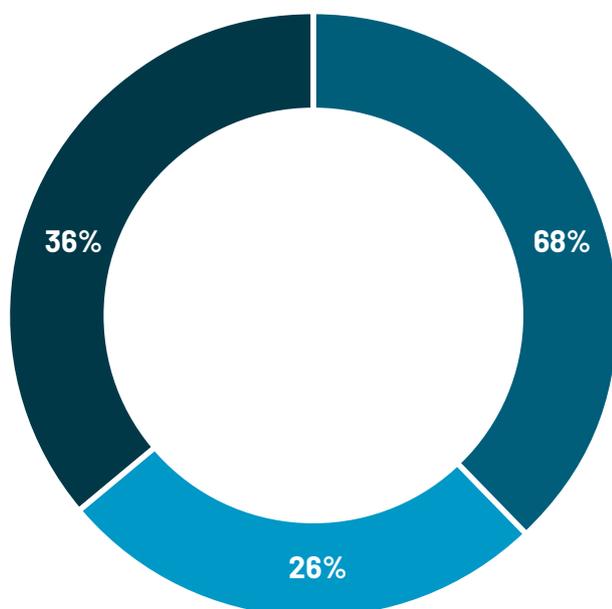
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

Total : 858 500€

- Impôt et taxes
- Compensation taxe habitation
- Dotation et participation
- Vente eau, aide pollution et redevances périscolaires, assainissement
- Autres produits

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : TOTAL 224 500 €**99 500 €**

Voiries communales

17 600 €Informatique pour la
mairie et l'école**74 000 €**Remboursement
d'emprunts**33 400 €**Opérations internes
entre sections**RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021****Total : 226 000€**

- Subvention
- Amortissement
- Dotation

CE QU'IL FAUT RETENIR**Pas d'augmentation des impôts**

Ceci correspond à un choix de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité pour l'année 2022

**Résultat positif sur le budget de fonctionnement**

Nous avons dégagé une économie de 100 000 € pour financer nos investissements futurs.

**Des dotations en investissement qui couvrent les remboursements d'emprunts**

83 000 € de dotation d'investissement pour 74 000 € de remboursement d'emprunts

Et pour aller plus loin à propos du Compte Administratif, vous pouvez consulter le compte-rendu du Conseil municipal du 25 février 2022, disponible sur le site de la commune.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

2022 sera l'année de la réalisation de chantiers importants

« De nombreux projets vont se concrétiser en 2022 sur notre commune comme la rénovation thermique du groupe scolaire, le Tourne à Gauche de la Torchette et la refonte complète des installations d'éclairage. »

POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS DE LANCEMENT.

Remise aux normes des barrières de protection place du four à pain

Ces travaux sont prévus au cours du dernier trimestre de cette année.

Travaux de maintenance

Le nombre de dépôts de permis de construire pour la construction de nouvelles habitations et la réhabilitation de maisons anciennes connaît une croissance importante depuis 2021 et début 2022.

Les services techniques ont réalisé de nombreux raccordements en eau de constructions neuves et un nombre important de réparations des fuites d'eau sur le réseau existant.

Éclairage du village

Cette réalisation s'effectuera en étroite collaboration avec le SDES (Syndicat Départemental de l'Énergie de Savoie). Le diagnostic du réseau d'éclairage a été réalisé par le bureau d'Études Ombres et Lumières. Nous avons particulièrement apprécié le rapport très détaillé du diagnostic et de plus complété par une estimation de l'investissement à réaliser.

Nous allons donc poursuivre avec cette même société pour l'étude et la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet. Nous envisageons d'étaler cette réalisation sur trois ans. A ce jour l'enveloppe de réalisation des études, de la maîtrise d'œuvre et des travaux s'élève à 250 000 €. Les subventions accordées par le SDES, le département et la Région devraient couvrir 30 à 40% de l'investissement.

Cimetière

La remise en ordre des caveaux préfabriqués dans l'ancien cimetière sera réalisée durant le mois de juin 2022.

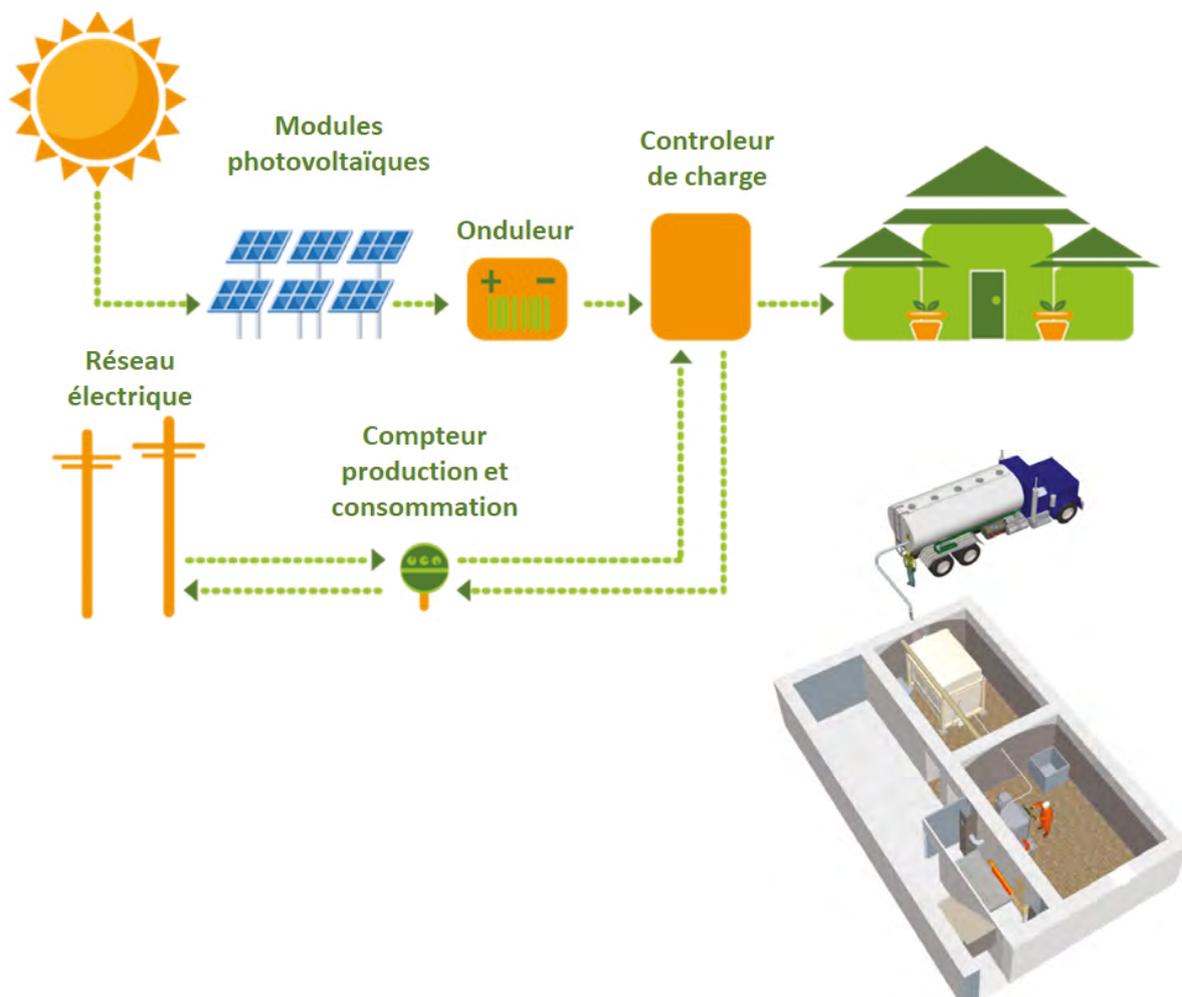
Rénovation thermique du groupe scolaire

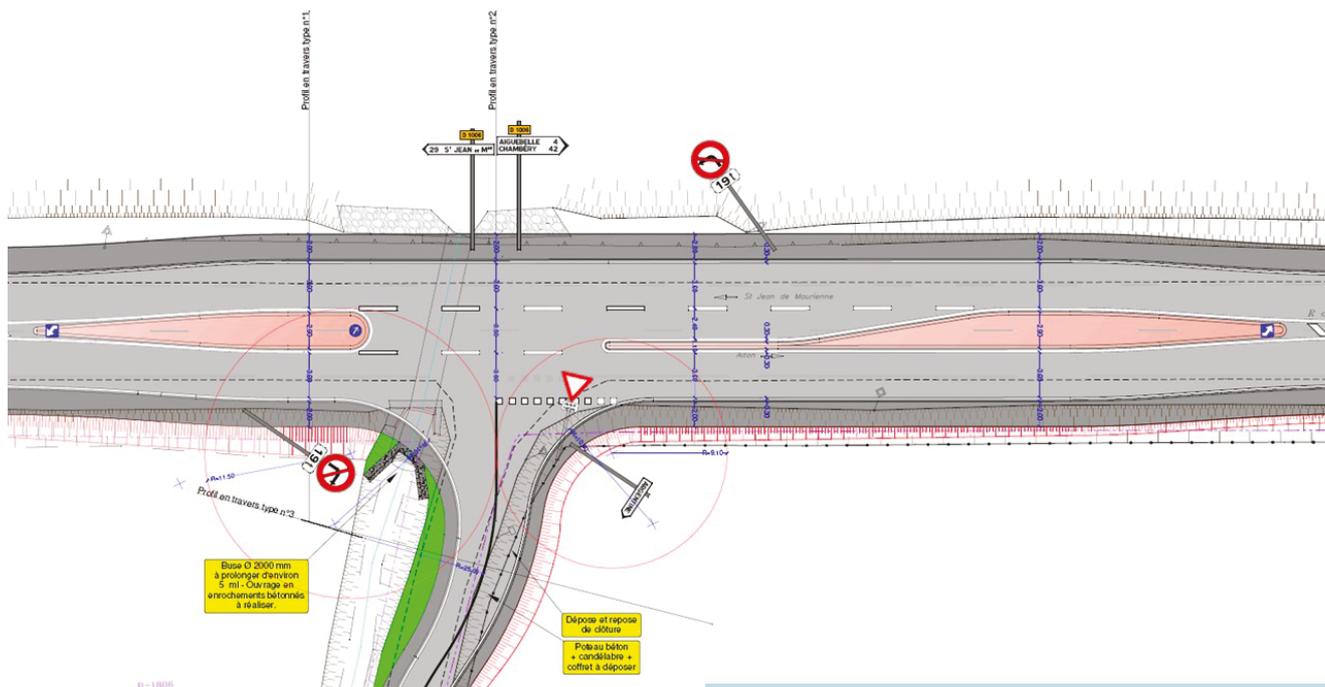
- ◆ Reprise de la toiture de la partie ancienne de l'école et de l'isolation des combles
- ◆ Remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à granulés et du stockage correspondant
- ◆ Installation de 9 KWc de panneaux photovoltaïques sur la toiture du local des pompiers utilisés en mode autoconsommation

Ces travaux seront réalisés en juillet et en août durant les vacances scolaires. Les travaux de la chaufferie seront supervisés par le Bureau d'études Phoenix Énergie de Chambéry. La commune est maître d'ouvrage de l'ensemble du projet et maître d'œuvre sur la partie photovoltaïque charpente et isolation.

PROJET GLOBAL	TTC
Études et MO chaufferie-Phoenix Energie	5 988 €
Chaufferie G2G(Cruet)	50 599 €
Panneaux solaires : Starwatt (La Motte en Bauges)	18 890 €
Toiture LGO	86 020 €
Isolation LGO	22 493 €
Total	183 990€

SUBVENTIONS	CALCULÉES SUR LE HT
SPM (Etudes)	2 500 €
DSIL (Etat plan de relance)	49 000 €
Département 73	32 000 €
Région AURA	24 000 €
Isolation LGO	22 493 €
Total	107 500 €





Tourne-à-gauche sur D1006

Le département vient de confirmer le lancement du chantier de réalisation du tourne-à-gauche de la TORCHETTE au cours du mois de septembre 2022. Une décision bien appréciée par le Conseil municipal afin d'améliorer la sécurité routière sur ce point d'entrée de notre commune.

L'estimation du coût total de cette opération est de l'ordre de 300 000 € dont un tiers sera à la charge de la commune et les deux tiers restants seront pris en charge par le Département. La participation de la commune s'élèvera donc à environ 100 000 € payables sur 4 ans.

Célébration du 11 novembre 1918

Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, la cérémonie du 11 novembre est désormais l'occasion de saluer la mémoire de toutes les victimes françaises des conflits. Un défilé composé des anciens combattants, de l'harmonie l'Echo de Charbonnières, des pompiers suivis de la population d'Argentine s'est dirigé vers le monument aux morts de la commune. Des gerbes y ont été déposées puis les discours de Monsieur le Maire et de Madame Evrard représentant l'ARAC ont ému les participants. La cérémonie s'est conclue par le partage du verre de l'amitié dans la salle de motricité de l'école.



Et les projets en cours de gestation

◆ Réaménagement de la zone du terrain de football de Gemilly

Nous sommes en contact avec un aménageur d'espaces de loisirs pour réorganiser et intégrer des nouvelles aires de jeux : arbre à cordes, pumptrack, ... L'idée est de concevoir un projet évolutif et de redonner à cette zone une fonction de loisirs pour toute la jeunesse de notre village et d'en faire un lieu d'organisation de moments conviviaux entre toutes les générations.

Sur la base d'une première esquisse, nous vous convierons jeunes et moins jeunes pour construire ce projet ensemble.



◆ Extension de la cantine scolaire

Les effectifs de la cantine progressent régulièrement chaque année depuis 2016. Le nombre d'enfants présents chaque midi oscille entre 34 et 45 enfants. L'utilisation de la partie EST de la salle de motricité permet de pallier temporairement les variations d'effectifs.

Une analyse plus détaillée des besoins et des perspectives de croissance des effectifs nous conduit à étudier des scénarios d'extension de la cantine et à anticiper toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre : implantation, avant-projet sommaire et budgétisation des investissements.

◆ Bilan thermique et de fonctionnement des installations de chauffage des bâtiments communaux

L'objectif est dans un premier temps d'intégrer des systèmes de pilotage pour optimiser le fonctionnement actuel et d'envisager d'autres modes de chauffage moins consommateurs de produits carbonés.

Quelques douceurs pour nos aînés

La crise sanitaire nous a une fois de plus empêchés d'organiser le repas des anciens, mais nous ne les avons pas oubliés pour autant.

Comme chaque année, fin décembre, les membres du Conseil municipal ont distribué une soixantaine de **coffrets cadeau** aux argentins de 75 ans et plus.



Amélioration de notre **éclairage public**

Des économies à la clé et une prise en compte de l'écologie.

Depuis le début de notre mandature, on nous a signalé des dizaines de défauts sur des candélabres, ici un lampadaire clignotant, là un autre totalement éteint alors que la plupart sont équipés d'ampoules LED. Le coût du dépannage est important : location d'une nacelle, prix des lampes de différentes technologies (parfois 100 € par ampoule) sans compter la main d'œuvre de notre équipe. Pourquoi la vie de ces ampoules LED ne dépasse-t-elle pas 18 mois au maximum ? Telle fut la première interrogation.

Après enquête, la réponse fut simple : les marmites, autrement dit les supports qui autrefois étaient équipés de lampes fluorescentes ou au sodium (les fameux éclairages orange) ne sont pas adaptés aux lampes de type LED, dissipation de chaleur et étanchéité en sont les principales causes. Un rapide tour d'horizon de nos 225 candélabres et des armoires de commande nous ont fait entrevoir un coût de remise en état important, car plusieurs équipements nous semblaient également présenter un danger électrique.

Lors d'un échange avec le SDES (Syndicat Départemental de l'Énergie de la Savoie) en mai 2021, un contact a été pris avec un Bureau d'Études pour réaliser un diagnostic de notre éclairage public afin d'éclairer de façon juste et raisonnée notre commune :

- ◆ Inventaire du patrimoine
- ◆ Assurer une sécurité électrique des installations
- ◆ Maîtriser les consommations énergétiques
- ◆ Améliorer les performances photométriques des installations
- ◆ Limiter les nuisances lumineuses

Le résultat de ce diagnostic tient en un ensemble d'environ 1100 fichiers dont un bon millier de photos. Chaque élément est répertorié : point GPS y compris l'altitude, une ou plusieurs photos, et tous les détails techniques, ce qui permet de visualiser ces équipements sur des couches du Géoportail RGD (Régie de Gestion de Données Savoie Mont-Blanc). Un ensemble de recommandations finalise évidemment ce diagnostic.

Alors qu'en est-il ? Nous avons en réalité 257 supports (poteaux divers) surmontés de 263 luminaires étalés sur 13,8 km de voirie et commandés par 17 armoires. La consommation électrique s'élève à 63 950 kWh pour un coût en 2020 de 12 538 €. La puissance souscrite (l'abonnement) est de 42 kVA alors que, compte-tenu de notre consommation réelle, il ne devrait être que de 13 kVA. En effet, comme les 2/3 de nos éclairages ont déjà été équipés de lampes LED, il aurait fallu diminuer en parallèle les abonnements.

Notre première action a été d'ajuster les abonnements à notre consommation réelle, ceci pour un gain de 2 800 € annuels.

L'opération de mise à jour de notre éclairage public commencera par le remplacement de 3 armoires présentant un danger pour les passants, 6 recevront une protection pour les intervenants, les 8 autres nécessiteront une mise aux normes de protection du matériel. En même temps, les luminaires dépendant d'une armoire seront remplacés par des systèmes à LED à faible consommation électrique et d'une bonne efficacité photométrique.





De plus, ces 17 armoires de commande seront équipées d'une horloge astronomique et d'une antenne de synchronisation afin de réduire les durées de fonctionnement de notre éclairage public. Actuellement, la durée d'allumage à Argentine est d'environ 7 000 heures, la moyenne française (hors extinction nocturne) est de 4 080 heures. Là encore, nous avons une source d'économie financière et énergétique importante. Les horloges astronomiques seront synchronisées grâce à leurs antennes sur l'émetteur d'Allouis qui diffuse sur les Grandes Ondes (anciennement France Inter GO) des signaux horaires définissant ainsi le Temps Légal Français.

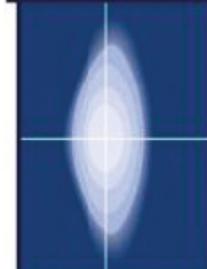
Le remplacement des luminaires se fera lui aussi en fonction d'un niveau de priorité. Tout d'abord, l'éradication des ballons fluorescents, puis le renouvellement des luminaires de mauvaise efficacité photométrique et nous terminerons par les luminaires fonctionnels vieillissants. Le choix de ces nouveaux luminaires sera fait parmi un catalogue de plus de 70 modèles dont voici quelques exemples.



R6 Distribution extra large



R7 Distribution étroite



Quelques luminaires seront supprimés car n'ayant aucune utilité ou éclairant des parcelles privées. Outre un choix esthétique, les caractéristiques de chaque luminaire seront optimisées en fonction de son usage. La couleur de ces luminaires sera choisie en fonction de son emplacement, plus froide dans le chef-lieu et plus chaude entre les hameaux, ceci afin de diminuer l'impact sur la faune et la flore.

La rénovation et la mise aux normes de notre éclairage public ont un coût certain, environ 250 000 euros sur lesquels nous pouvons espérer des subventions à hauteur de 30 à 40% sans compter les économies en termes d'abonnement, de consommation électrique et de maintenance.

Pour terminer, se posera la question de l'extinction nocturne, par exemple de 23h00 à 5h00. L'impact immédiat sera financier en descendant la durée de l'éclairage public à 2 000 heures par an soit une diminution par 4 de nos coûts de consommation. Mais il diminuera aussi la gêne occasionnée par cette lumière intrusive perturbant le sommeil des êtres humains, mais aussi de nombre d'espèces animales soit en les attirant soit en les repoussant. Nous savons que les chauves-souris, hiboux, chouettes, mais aussi les insectes sont impactés par nos lampadaires. La diffusion de cette lumière dans l'atmosphère perturbe également les animaux (comme les migrants) se repérant avec le ciel étoilé.

Justement le ciel étoilé. Simplement admirer la Voie Lactée ou observer les planètes de notre système solaire, mais aussi les galaxies lointaines avec une lunette astronomique ou un télescope devient de plus en plus difficile dans nos contrées. C'est aussi pour cela que les communes de Maurienne passent de plus en plus en extinction nocturne pour devenir, comme pour les Cévennes, une réserve de ciel étoilé.

Quant aux aspects sécurité des biens et des personnes, nous avons interrogé la Gendarmerie qui nous a rassurés, les larrons ont besoin de lumière pour réaliser leurs forfaits, l'extinction nocturne n'exerce aucune influence ni sur les vols et intrusions ni sur les attaques de personnes.

L'équipe municipale souhaite avancer rapidement sur ce sujet, mais compte-tenu du montant des investissements, nous avons comme objectif de réaliser ce projet sur trois ans. Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'évolution.

LA FORÊT D'ARGENTINE

« La forêt d'Argentine s'étend de 400 à 2 440 mètres d'altitude. »



Elle occupe 694 ha sur le flanc ouest du massif de la Lauzière. Elle est divisée en différents types de propriétés, la forêt domaniale (propriété de l'état et gérée par l'Office National des forêts), la forêt communale et le reste réparti en une multitude de propriétaires privés. La forêt, visible de la vallée, participe au caractère naturel de l'entrée de la Maurienne. Le massif est classé « Natura 2000 ». Dans notre village, ce label concerne 85 % de la forêt.

La forêt présente une grande diversité de milieux selon l'altitude, mais aussi selon l'exposition et la profondeur des sols. Au pied du massif, nous trouvons des feuillus (hêtres, chênes, érables, châtaigniers...) ensuite aux étages supérieurs, sapins, épicéas... C'est un refuge pour une faune et une flore diversifiée, cerfs, chamois, sangliers... De nombreux oiseaux nichent également dans la forêt, gélinottes des bois, petites chouettes, tétras lyres, aigles royaux... La forêt est un réservoir d'eau potable, elle protège la ressource en eau.

L'impression d'une forêt sauvage est renforcée par les fortes pentes et la rareté des accès carrossables qui limitent la fréquentation du public. La production de bois est rendue difficile par la pente, seul 10 % de la surface est accessible en tracteur forestier. En partie pour ces raisons, l'affouage qui permet aux habitants de la commune de couper du bois sur la forêt communale est beaucoup moins pratiqué qu'autrefois. L'exploitation du bois sur le reste de la surface mobiliserait des moyens trop importants (câble, hélicoptère) peu envisageables dans le contexte économique et environnemental actuel.

Le maintien de l'état boisé permet de limiter l'érosion de surface, les crues torrentielles et les chutes de blocs de pierres et de rochers. Le changement climatique n'est pas une crise passagère, mais un phénomène qui va exercer durablement une pression sur les écosystèmes forestiers, la forêt va changer. Par exemple, l'épicéa, menacé en basse altitude par les attaques

d'insectes (scolytes), disparaîtra certainement en dessous de 1000 mètres, les feuillus prédomineront sans doute plus bas.

Face à ce constat, l'Office National des Forêts a présenté à la commune un document d'orientation, d'aménagement de la forêt sur la période 2021-2040. Les principales propositions portent sur le maintien d'une grande partie de la forêt en évolution naturelle sur le long terme (au moins 40 ans), sur la limitation de la production de bois aux zones les plus accessibles, sur la poursuite de l'entretien régulier des sentiers et des pistes pour permettre aux promeneurs, aux randonneurs et aux chasseurs d'accéder au massif forestier.

Nous pouvons dire que laisser vieillir les arbres est non seulement une stratégie efficace pour atténuer les changements climatiques, mais aussi la meilleure option pour préserver la fertilité des sols et maintenir la biodiversité. Si vous souhaitez en savoir plus sur l'aménagement de la forêt communale, vous pouvez consulter le document de l'ONF disponible à la mairie.



A cette occasion, nous tenons à remercier Patrick Viard-Cretat pour toutes ces années au service de notre forêt, comme garde forestier à Argentine et d'autres communes du canton depuis 1991, son départ est prévu le 1^{er} juillet. Nous lui souhaitons une très bonne retraite, longue et active.

Cérémonie du 19 mars 1962

Il y a 60 ans, étaient signés ce que l'on a appelé les accords d'Évian, mettant ainsi fin à une guerre sans nom, la guerre d'Algérie. Malheureusement, le cycle des violences ne s'arrêta pas à ce jour et l'on ne put qu'en déplorer d'autres comme le massacre de la rue d'Isly ou celui d'Oran. Ce fut aussi le moment du départ vers la France des rapatriés d'origine européenne, les Pieds-noirs et des Algériens ayant soutenu l'armée française, les Harkis.

Aujourd'hui, cette journée du 19 mars 2022 est aussi une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La commune et ses anciens combattants se sont réunis pour le dépôt d'une gerbe sur le monument aux morts. Monsieur le Maire et Madame Garcin représentant l'ARAC ont lu un texte qui fut suivi d'une minute de silence. La cérémonie se conclut par le partage du verre de l'amitié dans la salle du Conseil.



La Communauté de Communes Portes de Maurienne (CCPM)

« L'objectif de cet article n'est pas un descriptif exhaustif des compétences et des domaines d'intervention de la CCPM sur notre territoire. C'est un recueil pour faciliter l'accès aux différents services proposés. »

La CCPM possède un site internet que vous pouvez consulter sans limite. Pour accéder taper « Office de tourisme Porte de Maurienne » dans votre navigateur ensuite cliquer sur « Communauté de Communes » et vous pouvez alors naviguer sur le site. Vous pouvez également accéder par le site de la commune d'Argentine, c'est encore plus facile.

Tout cela est très bien mais pour ceux qui ne peuvent utiliser Internet, nous allons vous donner les coordonnées téléphoniques pour joindre directement les différents intervenants.

ENFANCE ET JEUNESSE

◆ **La crèche** pour les enfants de de 2 mois à 6 ans

Tel : 04 79 75 41 87

Email : garderie@portedemaurienne.eu

◆ **Le relais d'assistance maternelle**, lieu de rencontre et d'échange entre les parents et les assistantes maternelles. Ce service est financé par la CAF et la CCPM.

Tel : 04 79 68 95 71

Email : ram@portedemaurienne.eu

◆ **Service jeunesse**, compétence est déléguée à l'AACA par la CCPM qui contribue à son financement.

Tel : 04 79 68 37 27

Email : ecrire@aacaignebelle.com

FRANCE-SERVICES

L'AACA assure un service de proximité pour aider les habitants dans leurs démarches administratives.

- ◆ Un point relais CAF permet d'accompagner les parents dans leur démarche avec la CAF.
- ◆ Des aides administratives dans les démarches avec pôle emploi et les organismes de formation.
- ◆ Un soutien dans toutes les demandes vers les administrations pour traiter vos problèmes de logement, vos demandes d'aide en fonction des vos situation.

N'hésitez pas à vous rendre sur place pour exprimer vos besoins de façon précises et de vive voix.

Tel : 04 79 36 37 27

Email : aiguebelle@france-service.gouv.fr



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour tous ceux qui ne sont pas raccordés à un réseau d'assainissement collectif, le SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif) vous donnera toutes les informations nécessaires pour rénover votre système d'assainissement ou



construire un système réglementaire. Il vient aussi contrôler vos installations périodiquement suivant des fréquences variables en fonction de l'état de vos installations.

Pour cela vous pouvez contacter et prendre rendez-vous

Lucile HERBRETCH chargée de mission SPANC de la CC Porte de Maurienne

Tel : 06 66 35 33 30

Email : assainissement@portedemaurienne.eu

Les situations sont souvent très diverses, liées à la typologie du terrain et aux contraintes d'implantation de l'installation d'assainissement. Tout cela génère des coûts de mise en œuvre très variables. Mais le bon sens permet d'aboutir à un accord sur une solution équitable entre le propriétaire et le SPANC.



HABITAT

Votre projet nécessite de modifier l'aspect extérieur d'un bâti ? Vous pouvez alors prendre RDV à la CCPM avec un architecte conseil :

Tel : 04 79 44 31 61

le troisième mardi matin de chaque mois.

Votre projet concerne la rénovation thermique de votre maison ? « Faire tout pour ma Renov » vous apporte ces conseils en téléphonant :

Tel : 04 56 11 99 00 tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez contacter aussi la maison de l'habitat place Fodéré à Saint Jean de Maurienne (au -dessus de la Poste) :

Tel : 04 79 83 55 30



TRANSPORT SCOLAIRE

Le SPM (Syndicat de Pays de Maurienne) gère les transports scolaires pour le compte de la Région AURA. Le SPM assure une permanence téléphonique le matin de 8h à 12h du lundi au jeudi inclus

Tel : 04 79 64 30 12



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des déchets et ordures ménagères est réalisée par le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM).

Deux déchetteries sont à votre disposition :

BONVILLARET Lieu-dit « La Folesse »

- Mardi : 14h / 17h
- Mercredi : 14h / 17h
- Vendredi : 9h / 12h
- Samedi : 14h / 17h

SAINT LÉGER Lieu-dit « La Fassire »

- Jeudi : 14h / 17h
- Samedi : 9h / 12h

L'accès est gratuit pour les particuliers. Les professionnels payent en fonction des déchets apportés.



Si Argentine M'ÉTAIT CONTÉE...

« En février 2021, le musée du Félicien a eu vingt ans. À cette occasion, Édith, Françoise et Maryline, bénévoles du musée parmi tant d'autres ont accepté de partager quelques souvenirs sur les origines de ce patrimoine municipal... »

En 1995, le Conseil municipal, sous l'impulsion de son maire René Vigne, a décidé de créer un musée pour valoriser le patrimoine local.

L'association «Argentine, Autrefois pour Demain» a vu le jour en 1996 dans le but de rassembler celles et ceux qui s'intéressaient à ce patrimoine. Ensemble, ils ont commencé à rechercher des outils, du matériel, des photos, des documents sur la vie du monde paysan à partir de 1900 jusqu'aux années 50. Certains ont recueilli le témoignage des personnes âgées de la commune. En parallèle, la Commission Culture du Conseil municipal a mené une longue réflexion sur les modalités de création d'un musée.

L'idée d'un film a vite germé. Édith, alors présidente de l'association, se souvient des premières réunions consacrées à définir des thèmes. Les membres de l'association et les élus se sont rapidement répartis en groupes de travail, un pour le film « printemps/été », un autre pour le film « automne/hiver ».

René Vigne utilisait les comptes-rendus de ces réunions pour en faire un scénario lequel était nécessaire pour obtenir des subventions notamment du département, mais aussi de l'Europe. Le bâtiment de l'école du bas étant libre, la municipalité avait prévu d'y installer le futur musée. En attendant l'ouverture et pendant plusieurs années, l'association a organisé des expositions lors de la fête de la châtaigne ainsi

que des journées festives sur le thème de la vie paysanne à Bellecombe. Merci Jean-Michel !

Petit à petit, des Argentins de 65, 70 ans ayant connu cette vie-là ont été sollicités. Ils ont reproduit pour l'association les gestes d'antan. Il a fallu 5 ans (de 1996 à 2001) de réunions, préparations et tournages pour arriver à l'ouverture du musée.

Édith souligne une rencontre décisive, celle de René Vigne avec André Éloy. Ce dernier filmait alors des reportages pour la ville d'Albertville, mais aussi des baptêmes, des mariages pour les particuliers... Il s'est lancé dans l'aventure caméra sur l'épaule.



Les tournages ont mobilisé une cinquantaine de personnes du village. Certains ont tourné une heure, d'autres dans presque toutes les scènes des films. Tout dépendait de la disponibilité et des compétences de chacun. Miette, Danielle, Dédée ont prêté leurs voix pour l'enregistrement des chants diffusés pendant les projections. René était à l'accordéon bien sûr.

Un des obstacles a été de trouver des lieux pas trop défigurés par la modernité, une vieille maison pour reconstituer une veillée, un champ sans poteau électrique pour faire les foins, un bras de ruisseau pour faire la lessive...



Un tournage riche en anecdotes... Il y eut la vieille brouette qui a servi pour la lessive. Elle avait des faiblesses et on dut régulièrement couper la caméra pour remettre la roue en place. Lors de la descente du foin de Bellecombe, le sentier d'autrefois n'était pas toujours en bon état pour le passage des traîneaux. Alors, à plusieurs reprises, le foin fut chargé sur un 4x4 pour reprendre le tournage un peu plus bas... L'épisode sur la confection du beurre a été tourné par une journée trop chaude. Le barattage s'avérant impossible, une motte de beurre achetée fit illusion.



Il y eut aussi beaucoup de casse-croûtes pour nourrir les bénévoles, mais aussi d'autres destinés à être filmés, après la noce par exemple. Nombre des participants avaient vraiment connu cette vie-là dans leur enfance. Ils ont transmis les gestes qu'aujourd'hui, on ne fait plus... Comment ne pas parler et remercier Nano et son savoir-faire, les Éliane, Christiane, Lulu, Roger, Paul, les René, Gilda, les Guy, Raymond, Fernand, Marie, Yvette, Marie, Nicole, Albert, Adéodat, Nathalie, Liliane, Michel, Clément, Gilles, Laurent, Maurice, Jean-Luc, Philippe, Marcel, Roland, Christian et d'autres...

Et que de compétences cela demande de couper l'herbe à la faux, de confectionner des javelles (tresses d'épis de blé), de semer, de tricoter, de rapiécer, de gremailler (enlever les cerneaux de noix).

Il serait difficile de tourner les mêmes films aujourd'hui, car il n'y a plus beaucoup de témoins directs pour nous transmettre les gestes paysans de cette époque. Beaucoup d'habitants ont porté plusieurs casquettes dans cette aventure, du tournage à la logistique, du montage de la cuisine et du décor du musée à la confection de costumes. Ces derniers ont été réalisés pour la plupart par Éliane aidée aussi par Yvonne. Elle s'est inspirée de ses très bons souvenirs et a cousu nombre de pantalons, gilets et vestes de velours pour

les hommes et jupes, châles, tabliers, caracos pour les femmes, et même de très réalistes vêtements pour les enfants... Les tissus ont été achetés en partie dans un vieux magasin en Isère qui avait un stock datant des années quarante ou cinquante. Quelques draps suffirent pour confectionner des chemises. Ainsi, vrais vieux vêtements et faux vieux vêtements se côtoient désormais au musée.

Finalement, des gens qui ne se fréquentaient pas plus que ça se sont retrouvés autour d'un même projet. Plusieurs enfants du village ont aussi joué dans les films, Magalie, sa sœur, Caroline, Émilie, Bastien, Anthony, Adrien... Ils ont plus de trente ans maintenant... Que de bons souvenirs de ces tournages au fil des saisons durant deux ans. Au-delà d'une réalisation culturelle, ce fut une aventure humaine, transgénérationnelle. Véronique a prêté sa voix à la Foncine qui anime la visite de la cuisine. Elle a enregistré dans le studio d'André Eloy à Albertville. Maryline, quant à elle, se souvient de longues recherches aux archives, accompagnée de Nano et de Danielle, pour traiter de leur côté la grande histoire, celle de la Savoie, de la Maurienne, pour inscrire le musée dans une histoire territoriale. Elles ont entre autres entendu le témoignage du père Prieur sur l'histoire de la Maurienne.

Enfin, il fallut trouver un nom au musée. Dans beaucoup de familles locales, il y avait un Félicien, prénom à la mode entre 1900 et 1930. Le prénom fut adopté ! Quelque dix-huit heures de pellicule

plus tard, le 12 février 2001, le musée accueillit ses premiers visiteurs. Le 23 juin 2001, il fut inauguré.

Une trentaine de bénévoles (plusieurs se sont rattachés au wagon au fil des ans) et Édith (animatrice salariée par la mairie) y ont accueilli quelques 50 000 visiteurs en vingt ans et ont participé activement aux animations (ateliers enfants, marchés, démonstrations de dentelles aux fuseaux, conférences, ...). Comme bien d'autres établissements, le musée du Félicien a été contraint de sommeiller lui aussi depuis le début de la crise sanitaire. Il se réveille petit à petit et une nouvelle page vient de se tourner avec le départ d'Édith et l'arrivée d'Emma qui assure désormais les fonctions d'agent d'accueil.



Cette belle aventure a mobilisé tant de personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite du projet (dons, prêts de matériels, aide aux travaux...). Que celles et ceux qui n'apparaissent pas sur les photos ou ne sont pas cités dans l'article sachent notre gratitude pour leur engagement !

Zone de dépôt des déchets verts

La zone de déchets est ouverte et déjà largement utilisée et nous vous en remercions. Elle rend service à la population et soulage les déchetteries de Bonvillaret et de Saint-Léger (qui refusent nos dépôts s'ils sont trop importants). Une fois broyés sur place, ces déchets rejoindront la nouvelle plateforme de compostage de Saint-Julien-de-Montdenis.



Au fil du **TEMPS**

MARIAGE

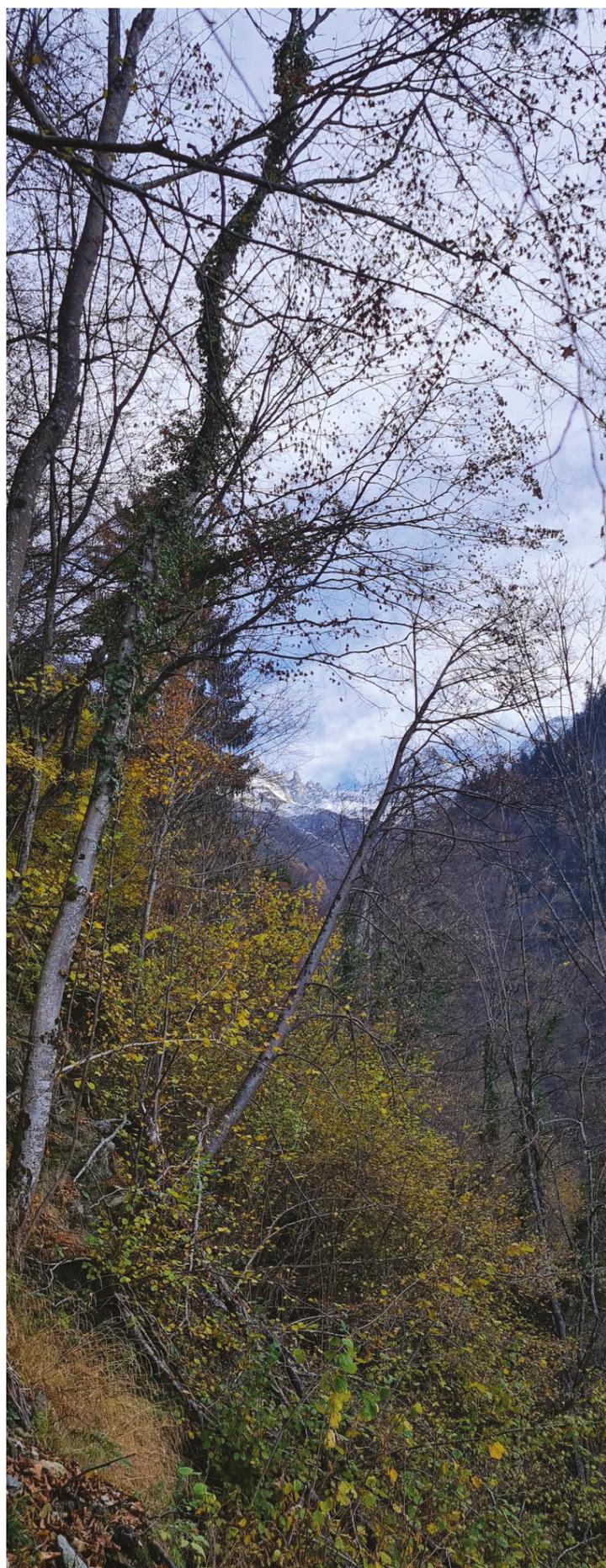
DESCHAMPS Florian, Éric, Maurice, René et
PERONNON Aurélie 14-05-2022

NAISSANCES

FRANZINI Gino, Valentino 05/11/2021
PASQUIER Soan 26/01/2022
BOCH Martin 28/04/2022

DECES

JALIBERT André, Robert 06/11/2021
FONTANET Joël, Roger 19/12/2021
PEREZ-ROLLAND Olga..... 29/01/2022
FALCOZ Louise, Hélène 04/04/2022
RANCUREL Raymonde, Alice 26/04/2022





LES ÉCHOS
de *La Balme*
BULLETIN MUNICIPAL D'ARGENTINE

MAIRIE D'ARGENTINE

3308 RD72 Chef-Lieu - 73220 Argentine

Tél. : 04 79 36 23 11

Mail du secrétariat : secretariat@argentine-savoie.fr

Pour le journal : adjoint-3@argentine-savoie.fr